SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux Comptes

234, Avenue du Général LECLERC
11000 CARCASSONNE

TEL : 04 68 25 29 75
FAX : 04 68 72 38 85
e-Mail : audexpert@wanadoo.fr

Fabrice COLL
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION

LEAP EMILIE DE RODAT

8 Boulevard des Pins
11170 PEZENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

A l'Assemblée Générale de l'association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LEAP EMILIE DE RODAT relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « 2 – Information sur la continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

4. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe sur la « Permanence des méthodes » de l'annexe des comptes annuels. Il expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement ANC à appliquer aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

5. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

6. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

A la date d'émission de notre rapport, nous n'avons pas eu communication du rapport de gestion et n'avons donc pu procéder aux vérifications afférentes.

7. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

8. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Carcassonne, le 19 Novembre 2021.

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
24 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél : 04 68 25 89 75 Fax : 04 68 72 38 85

Monsieur Fabrice COLL
Commissaire aux Comptes,
Gérant de la SARL AUDEXPERT

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux Comptes
234, Avenue du Général LECLERC
11000 CARCASSONNE

TEL : 04 68 25 29 75
FAX : 04 68 72 38 85
e-Mail : audexpert@wanadoo.fr

Fabrice COLL
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION

LEAP EMILIE DE RODAT

8 Boulevard des Pins
11170 PEZENS

ANNEXES

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

LEAP Emilie de Rodat
11170 Pezens

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires	10 423	16 086	5 662-	731	6 393-	874.75-
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	6 481	11	6 470	88	6 382	NS
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	113 619	111 333	2 287	2 287		
Constructions	5 664 887	4 240 389	1 424 498	805 662	618 835	76.81
Installations techniques Matériel et outillage	557 883	1 555 837	997 954-	99 510	1 097 464-	NS
Autres immobilisations corporelles	392 126	7 376	384 750	1 855	382 894	NS
Immobilisations en cours	62 804		62 804		62 804	
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	15		15		15	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés				15	15-	100.00-
Prêts						
Autres immobilisations financières	476		476	476		
Total I	6 808 714	5 931 031	877 683	910 624	32 941-	3.62-
Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements				2 434	2 434-	100.00-
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	25 874	3 619	22 255	25 675	3 420-	13.32-
Autres créances	198 237		198 237	209 587	11 349-	5.42-
Valeurs mobilières de placement	452 088		452 088	848 223	396 136-	46.70-
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	311 384		311 384	151 611	159 773	105.38
Charges constatées d'avance (3)	5 650		5 650	13 566	7 916-	58.35-
Total III	993 233	3 619	989 614	1 251 096	261 482-	20.90-
Comptes de Régularisation						
Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
Primes de remboursement des obligations **(V)**						
Ecarts de conversion actif **(VI)**						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 801 946	5 934 650	1 867 297	2 161 720	294 423-	13.62-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

LEAP Emilie de Rodat
11170 Pezens

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2021 12	Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	87 937	1 902 728	1 814 790-	95.38-
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 515 129	1 515 129		
	Report à nouveau	109 740-	1 740 119-	1 630 379	93.69
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	205 197-	298 470-	93 273	31.25
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports		332 194	332 194-	100.00-
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	317 765	114 059	203 706	178.60
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 605 893	1 825 520	219 627-	12.03-
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	12 906	12 277	629	5.12
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	12 906	12 277	629	5.12
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	95 047	172 821	77 773-	45.00-
	Emprunts et dettes financières divers	420	1 925	1 505-	78.18-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 515	9 320	8 195	87.93
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 419	45 619	23 800	52.17
	Dettes fiscales et sociales	46 643	56 529	9 886-	17.49-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 453	37 709	18 256-	48.41-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	248 497	323 923	75 425-	23.28-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 867 297	2 161 720	294 423-	13.62-

(1) Dont à plus d'un an 248 497 323 923
Dont à moins d'un an 1 223
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

LEAP Emilie de Rodat
11170 Pezens

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2021 12	Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	231 909	494 481	262 571-	53.10-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	90 237	203 794	113 557-	55.72-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	54 716	19 617	35 100	178.93
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	314 679		314 679	
Total I	691 542	717 891	26 349-	3.67-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 454	96 612	95 158-	98.49-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	2 434	2 434-	4 868	200.00
Autres achats et charges externes	342 426	240 776	101 650	42.22
Impôts, taxes et versements assimilés	32 983	25 691	7 292	28.38
Salaires et traitements	308 203	322 113	13 909-	4.32-
Charges sociales	77 212	89 678	12 466-	13.90-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	168 565	207 514	38 949-	18.77-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 619		3 619	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	629	2 659-	3 288	123.66
Subventions accordées par l'association	2 553	36 338	33 785-	92.97-
Autres charges (2)	25 500		25 500	
Total II	965 578	1 013 629	48 051-	4.74-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	274 036-	295 738-	21 702	7.34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

LEAP Emilie de Rodat
11170 Pezens

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2021 12	Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 625	3 146	1 522-	48.36-
Reprises sur provisions et transferts de charges	150		150	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 775	3 146	1 372-	43.59-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 089	5 887	4 798-	81.50-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 089	5 887	4 798-	81.50-
2. Résultat financier (V-VI)	686	2 741-	3 426	125.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	273 351-	298 479-	25 128	8.42
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 813	11	7 802	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	76 526	10	76 516	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	84 338	21	84 317	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 185	12	16 173	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	16 185	12	16 173	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	68 154	9	68 145	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	777 655	721 058	56 597	7.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	982 852	1 019 528	36 676-	3.60-
Solde intermédiaire	205 197-	298 470-	93 273	31.25
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	205 197-	298 470-	93 273	31.25

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1- Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/08/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

2- Information sur la continuité d'exploitation

Compte tenu de la dégradation de la situation financière, une rentrée scolaire 2021 en baisse en terme d'effectif élève, et en l'absence de visibilté sur une amélioration possible à court terme, la continuité d'exploitation semble incertaine.
Pour ces motifs, le Commissaire aux Comptes prévoit d'enclencher la procédure d'alerte.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2021 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020) définie et publiée par le CNEAP et la Fédération des OGEC.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

Permanence des méthodes

L'exercice ouvert le 1ût 2021 est caractérisé par la **première application** du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui succède au règlement CRC n°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
La première application du règlement ANC n° 2018-06 constitue un **changement de méthode comptable** .

Réforme sur le traitement des subventions d'investissement:

Les associations doivent dorénavant appliquer les dispositions du PCG selon lesquelles une subvention d'investissement peut etre comptabilisée soit en produits, soit en compte 13. Dans ce second cas, conformément à l'article 312-1 du PCG, cette subvention sera reprise en résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les investissements qu'elle finance.

Les subventions de plus de 10 ans totalement amorties comptabilisées antérieurement en compte 102, ont été virés en cpte -119 report a nouveau-.
Les subventions de moins de 10 ans comptabilisées antérieurement en compte 103, ont été virés en cpte 131000.
Les amortissements de subventions sur les moins de 10 ans ont été virés en cpte 139.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

LEAP Emilie de Rodat
11170 Pezens

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	16 904		
Terrains	113 619		
Constructions sur sol propre	319 155		
Constructions sur sol d'autrui	629 976		
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 715 756		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	872 258		75 763
Installations générales agencements aménagements divers	5 384		
Immobilisations corporelles en cours			62 804
TOTAL	6 656 148		138 567
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	476		
TOTAL	491		
TOTAL GENERAL	6 673 543		138 567

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			16 904	16 904
Terrains			113 619	113 619
Constructions sur sol propre	255 714-	0	574 869	574 869
Constructions sur sol d'autrui	629 976	0		
Installations générales agencements aménagements constr.	374 262-	0-	5 090 018	5 090 018
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	390 139	0-	557 883	557 883
Installations générales agencements aménagements divers	68 541-	0-	73 925	73 925
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	321 201-	3 000	318 201	318 201
Immobilisations corporelles en cours			62 804	62 804
TOTAL	397	2 999	6 791 319	6 791 319
Autres participations	15-	0-	15	15
Autres titres immobilisés	15	0		
Prêts, autres immobilisations financières			476	476
TOTAL			491	491
TOTAL GENERAL	397	2 999	6 808 714	6 808 714

LEAP Emilie de Rodat
11170 Pezens

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 086	11	0	16 096
Terrains	111 333			111 333
Constructions sur sol propre	261 553	55 387	47 064	269 876
Constructions sur sol d'autrui	527 359	83 251	3 229 589-	3 840 198
Installations générales agencements aménagements constr.	4 070 313	5 483	3 945 481	130 315
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	772 749	20 585	762 503-	1 555 837
Installations générales agencements aménagements divers	3 528	1 800	3 528	1 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 048		2 048
Emballages récupérables et divers			3 528-	3 528
TOTAL	5 746 834	168 554	453	5 914 934
TOTAL GENERAL	5 762 919	168 565	454	5 931 031

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	11				
Constructions sur sol propre	55 387				
Constructions sur sol d'autrui	83 251				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 483				
Instal.techniques matériel outillage indus.	20 585				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 800				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 048				
TOTAL	168 554				
TOTAL GENERAL	168 565				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	12 277	629			12 906
TOTAL	12 277	629			12 906

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	16 899	3 619	16 899		3 619
TOTAL	16 899	3 619	16 899		3 619
TOTAL GENERAL	29 176	4 248	16 899		16 525
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 248	16 899		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	476	476	
Autres créances clients	25 874	25 874	
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Divers état et autres collectivités publiques	189 630	189 630	
Débiteurs divers	8 507	8 507	
Charges constatées d'avance	5 650	5 650	
TOTAL	230 237	230 237	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 223	1 223		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	93 824	30 198	63 626	
Fournisseurs et comptes rattachés	69 419	69 419		
Personnel et comptes rattachés	9 576	9 576		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 540	15 540		
Autres impôts taxes et assimilés	21 526	21 526		
Autres dettes	19 873	19 873		
TOTAL	230 982	167 356	63 626	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 996			

L'emprunt PGE souscrit en 2020 pour 54 000 € a été remboursé en totalité au cours de cet exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

M. Gouerne Raphael a assuré bénévolement la mission de référent qualité auprès de notre centre de formation continue.
Il y a consacré 43 jours de travail pour ce faire.
Le temps passé a été valorisé à 960 € /jour.

La contribution de M. Gouerne Raphaelest évalué à 41 280 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour 629 €, elle s'élève en cumul à 12 906 €.

SARL **AUDEXPERT** **Société de Commissariat aux Comptes**

234, Avenue du Général LECLERC
11000 CARCASSONNE

TEL : 04 68 25 29 75
FAX : 04 68 72 38 85
e-Mail : audexpert@wanadoo.fr

Fabrice COLL
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION

LEAP EMILIE DE RODAT

8 Boulevard des Pins
11170 PEZENS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 Août 2021

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Carcassonne, le 19 Novembre 2021.

Pour la SARL AUDEXPERT,
Fabrice COLL,
Commissaire aux Comptes.

SARL AUDEXPERT
Société de Commissariat aux comptes
234 Avenue Général Leclerc
11000 CARCASSONNE
Siren : 488 110 594
Tél. : 04 68 25 29 75 Fax : 04 68 72 38 85